

PROCÈS-VERBAL D'UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ASSOCIÉS

@ssur+

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 10000 €

Siège social : 34 rue Raymond Champdavoine 91630 CHEPTAINVILLE

(n° SIREN) 512 344 029 RCS EVRY

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des associés du 05/06/2025

L'an deux mille vingt cinq,
Le 05 Juin,
À 10 heures.

Le président et associé de la société @ssur +, SAS au capital de 10.000 euros divisés en 1000 parts sociales, dont le siège social est à 34 rue Raymond Champdavoine 91630 CHEPTAINVILLE.

L'assemblée est présidée par M. AUVRAY Bruno Président et associé d'@ssur+

Est présent :

- M. AUVRAY Bruno....., propriétaire de 1000 parts sociales, numérotées de 1 à 1000 ;

Le président constate que l'assemblée est valablement constituée et déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Le président rappelle que l'ordre du jour est le suivant : **Proposition et décision d'affectation du résultat et non rémunération du dirigeant**

Le président est muni des documents suivants :

- le bilan
- le compte de résultat
- le compte de gestion

Le président adopte ensuite les résolutions
figurant à l'ordre du jour :

Première résolution

L'Assemblée générale constate l'existence de résultats disponibles se composant ainsi :

Constatation des résultats disponibles :

Résultat de l'exercice 2024= 694 €

Et décide de reporter le résultat de l'exercice clos au 31/12/2024 de la manière suivante :

report à nouveau = 694 €

Et décide de ne pas rémunérer le président sur l'ensemble de l'année civile 2025 comme cela
avait déjà été le cas sur l'ensemble de l'année civile 2024.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance
est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé
par la Présidence.

Le Président

A handwritten signature in blue ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke, is written over a faint, illegible background text.

1. BILAN SIMPLIFIÉ



N° 15948 * 06

Formulaire obligatoire (article 302
septies A du Code général des impôts)
ADAPTE A LA TELEDECLARATION PAR TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise @SSUR - SIREN : 512344029						Néant ☐	
Durée de l'exercice en nombre de mois 12						Durée de l'exercice précédent 12	
				Exercice N clos le 31/12/2024		Exercice N-1 clos le 31/12/2023	
ACTIF				Brut 1		Amortissements-Provisions 2	
				Net 3		Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles - Fonds commercial	010	0	012	0	0	
	Immobilisations incorporelles - Autres	014	1 512	016	1 512	0	
	Immobilisations corporelles	028	19 358	030	15 702	3 657	7 528
	Immobilisations financières (1)	040	0	042	0	0	
	TOTAL I (5)	044	20 870	048	17 214	3 657	7 528
ACTIF CIRCULANT	Stocks matières premières, appro., en cours de production	050	0	052	0	0	
	Stocks marchandises	060	0	062	0	0	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	0	066	0	0	
	Créances (2) clients et comptes rattachés	068	0	070	0	0	670
	Créances autres (3)	072	26 663	074	0	26 663	8 111
	Valeurs mobilières de placement	080	0	082	0	0	
	Disponibilités	084	15 369	086	0	15 369	16 999
Charges constatées d'avance	092	0	094	0	0		
TOTAL II	096	42 032	098	0	42 032	25 780	
TOTAL GENERAL (I + II)		110	62 902	112	17 214	45 688	33 309
PASSIF						Exercice N NET	
						Exercice N-1 NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel	120	10 000		10 000		
	Ecart de réévaluation	124	0		0		
	Réserve légale	126	0		0		
	Réserves réglementées	130	0		0		
	Autres réserves (dt réserve relative à l'achat d'oeuvres...	131	0	132	0		
	Report à nouveau	134	18 424		28 684		
	Résultat de l'exercice	136	694		-10 260		
	Subventions d'investissement	137	0		0		
	Provisions réglementées	140	0		0		
	TOTAL I	142	29 118		28 424		
Provisions pour risques et charges	TOTAL II	154	0		0		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	0		0		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	0		0		
	Fournisseurs et comptes rattachés	166	16 570		4 250		
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)	169	0	172	0		
	Comptes courants d'associés	173	0		635		
Autres dettes	175	0		0			
Produits constatés d'avance	174	0		0			
TOTAL III	176	16 570		4 885			
TOTAL GENERAL (I + II + III)		180	45 688		33 309		
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	0	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	0	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	0	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice	182	0	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	5 588	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice	184	0	

3. IMMOBILISATIONS – AMORTISSEMENTS – PLUS-VALUES – MOINS-VALUES

Désignation de l'entreprise @SSUR - SIREN : 512344029										Néant ☐			
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations en début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles		Fonds commercial		400		402		404		406			
		Autres		410	1 512	412		414		416	1 512		
Terrains				420		422		424		426			
Constructions				430		432		434		436			
Installations techniques, matériel et outillage industriels				440		442		444		446			
Installations générales, aménagements divers				450		452		454		456			
Matériel de transport				460	19 358	462		464		466	19 358		
Autres immobilisations corporelles				470		472		474		476			
Immobilisations financières				480		482		484		486			
TOTAL				490	20 870	492		494		496	20 870		
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Fonds commercial				495		497		498		499			
Autres immobilisations incorporelles				500	1 512	502		504		506	1 512		
Terrains				510		512		514		516			
Constructions				520		522		524		526			
Installations techniques, matériel et outillage industriel				530		532		534		536			
Installations générales, aménagements divers				540		542		544		546			
Matériel de transport				550	11 830	552	3 872	554		556	15 702		
Autres immobilisations corporelles				560		562		564		566			
TOTAL				570	13 342	572	3 872	574		576	17 214		
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS et 12,8% pour les entreprises à l'IR											
Nature des immobilisations cédées 1 virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé													
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
		Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession	Plus ou moins-values							
						Court terme	Long terme						
							19%	15% ou 12,8%				0%	
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL		578	580	582	584	586	581	587		589			
		Plus-values taxables à 19%			579	Régularisations	590	583	594		595		
TOTAL						596	585	597		599			

4. **RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS**

Désignation de l'entreprise @SSUR - SIREN : 512344029								Néant ☐	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur comptes clients	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
						Dotations		Reprises	
Fonds commercial						681		683	
Autres immobilisations incorporelles						700		705	
Terrains						710		715	
Constructions						720		725	
Installations techniques, matériel et outillage						730		735	
Installations générales agencements aménagements divers						740		745	
Matériel de transport						750		755	
Autres immobilisations corporelles						760		765	
TOTAL						770		775	
C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT									
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes								
2									
3									
4									
5									
6									
TOTAL à reporter								780	
II DÉFICITS REPORTABLES									
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent								982	17 208
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)								982 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice								982 ter	
Déficits imputés								983	4 605
Déficits reportables								984	12 603
Déficits de l'exercice								860	
Total des déficits restant à reporter								870	12 603
III DIVERS									
Primes et cotisations complémentaires facultatives		dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin				325		381	
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite				327			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant		dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS				326		380	
N° du centre de gestion agréé								388	0
Montant de la TVA collectée								374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)								378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant								399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								397	

5. DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Désignation de l'entreprise : @SSUR - SIREN : 512344029		Néant ☒	
Exercice ouvert le : 01/01/2024 et clos le : 31/12/2024		Données en nombre de mois : 12	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel :		376	
	Dont apprentis	657	
	Dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée Total 1 + Total 2 - Total 3		137	
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono-etablissement au sens de la CVAE		020	☐
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	
Effectifs au sens de la CVAE		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	
Date de cessation		186	